

est en opposition avec les intérêts généraux, l'imitation de cet usage n'est que servile et déraisonnable. Dès le premier jour, nous devons savoir si nous serions forcés encore de tromper nos employés, nos Imprimeurs, et les témoins que nous appellerons. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à de vaines simagrées, à de futiles protestations de respect pour une autorité qui n'en est plus digne. Nous devons savoir si de fait l'Exécutif veut consciencieusement une session. J'espère que nous ne donnerons pas plus longtemps le spectacle ridicule de nous former en comité sur l'Etat de la Province, sans ne rien faire.

Nous venons de nommer un agent ; maintenant nous devons chercher à nous mettre en rapport avec lui au plutôt ; et à lui faire connaître le choix de cette chambre. Il serait important que nos requêtes pussent partir par le paquebot du 8 mars prochain ; afin de mettre devant les communes la confirmation par cette chambre des mesures de réforme demandées par le dernier Parlement. Probablement que cette requête a déjà été soumise aux parlement Anglais ; et plutôt cette nouvelle protestation d'une branche constituée de la législature y parviendra, plus grand et plus puissant, sera le poids de nos réclamations. Je répète encore ce que j'ai dit quant à nos contingens que nous devons demander instamment. Convenait-il au Gouverneur de réclamer contre le *quantum* de nos dépenses, lorsque celles du conseil sont à proportion bien autrement exorbitantes ? Il y a là des employés oisifs et à gros salaires et l'impression des minces journaux du conseil est l'objet d'un monopole odieux. La chambre a trop négligé de contrôler, suivant ses droits et comme il se pratiquait dans les premiers temps de la constitution, les dépenses de ce corps, bon pour entraver la marche des affaires, et où n'origine pas la vingtième partie des mesures parlementaires. Sous les circonstances que j'ai mentionnées plus haut, il est dans l'intérêt du pays de transmettre au plutôt en Angleterre l'expression et l'approbation d'un principe sur lequel ont roulé les dernières élections, savoir la réforme de nos institutions ; et de faire connaître le résultat des élections.

M. GUY : Il a toujours été d'usage dans cette chambre de ne communiquer sur aucunes affaires avec le Gouverneur, qu'après la présentation de la Réponse au discours d'ouverture. Pourquoi aujourd'hui y ferions-nous exception, si ce n'est pour insulter l'Exécutif ? Ne conviendrait-il pas plutôt de chercher à nous mettre en rapport avec l'Exécutif, et à le mettre dans son tort, s'il s'y refusait ? La minorité respectable qui a demandé de remettre la nomination d'un agent par résolutions, et qui après nous a abandonnés, pour les voter, se trouve punie maintenant, puisqu'on se sert de cette circonstance, qu'il y a un agent de nommé, pour nous faire hâter de nous mettre en rapport avec lui. On ne nous donne pas un instant de délai, pas même la lecture des adresses aux Lords et au Roi.

Ceux qui conseillent cette précipitation sont des hommes passionnés et violens, plus dangereux que des ennemis. Ils ne sont pas satisfaits de dire qu'ils ne respectent pas l'Exécutif, ils veulent lui porter leur mépris.

Faut-il que cette Chambre ne soit qu'un Bu-

reau d'enregistrement des Requêtes de la convention de Montréal, un accessoire de cette convention dont l'Hon. Orateur est membre, et d'où portent les illuminations de prédicans, de doctrines révolutionnaires ? (*Ordre, ordre.*) Le mot d'ordre m'avertit qu'on est attentif à ce que je dis, et j'en suis satisfait ; mais je désirerais qu'on fût également attentif pour tout le monde, et qu'on appellât à l'ordre tous ceux qui s'en écartent autant que moi.

L'Hon. Orateur dit que le temps est venu où il faut savoir si nous pourrions avoir une session. Il devrait bien nous dire s'il en veut une, lui, et s'il l'a déterminé ; car à la manière dont on procède, on paraîtrait ne pas vouloir une session.

On donne comme une raison de n'en pas avoir, que de pauvres femmes n'ont pas été payées. Il est plus facile d'affecter du pathétique qu'on ne sent pas que de les payer. Qui nous empêche de faire sortir des voutes les sommes imminentes qui y sont entassées, et de payer nos dettes ? Il n'y a qu'à dire un mot, qu'à passer un Bill d'indemnité, et l'argent va sortir. Qu'on regarde les messages de l'année dernière, et l'on verra que le gouverneur a promis de nous donner les contingens sur un Bill d'appropriation. Qu'on introduise ce Bill, on a la promesse du gouverneur, et dans le cas où il nous refuserait, on aurait une bonne querelle à lui faire, puisqu'on aime tant les querelles, que des membres pensent que leur importance dépend du grand nombre des griefs ; et qu'il ne sont quelque chose, que parcequ'ils professent des sentimens factieux. Si ce n'est point la passion qui nous guide, nous avons l'occasion de savoir si le gouverneur veut le bien du pays et s'il saura tenir parole. C'est à nous à prendre l'initiative et à donner bon au gouverneur des argens déjà dépensés. En agissant ainsi, on aurait une session féconde en résultats pour la réparation des griefs. Mais les haines et animosités personnelles de certain membre mettent obstacle à tout. A son arrivée dans le pays, le gouverneur s'était en quelque sorte jeté dans les bras de l'Orateur ; et vivait avec lui dans la plus grande intimité, jusqu'au temps où une certaine lettre de l'Orateur, qui contenait un ordre au gouverneur de se rendre à Montréal après l'affaire du 21 de mai, n'ayant pas été écoutée et obéie, l'Hon. Orateur, accoutumé à toujours commander, se trouva offensé et piqué. Depuis ce temps la haine, et des querelles personnelles ont été le fondement de la conduite des membres ; parceque l'on devenait important en devenant chef de parti. Jusqu'au temps des 92 résolutions, j'ai voté dans la majorité avec l'hon. orateur ; mais je n'ai jamais voulu soutenir des accusations dont je soupçonnais les causes et les motifs.

Le gouverneur ayant désobéi aux ordres de l'Orateur, la guerre s'est allumée : aujourd'hui nous sommes invités à abandonner les règles ordinaires de la courtoisie, et à manquer de respect au chef de l'Exécutif. L'hon. préopinant aimerait-il qu'on usât contre lui de représailles, jusqu'au point de lui dire tout ce qu'on pèserait de lui ? Puisqu'on propose de mettre ainsi de côté toutes les formes, c'est qu'on veut aller plus loin. Qu'on y fasse attention : le moment peut venir, où l'on nous dira : " Vos démarches factieuses ont sans cesse violé le gouvernement ; pour prix de votre conduite,